



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 55

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La recherche

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 29 février 2012

LE SÉNAT

Le mercredi 29 février 2012

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA RECHERCHE

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Dans une lettre ouverte au premier ministre, publiée le 16 février dernier, les scientifiques de six organisations professionnelles canadiennes nous rappellent que, depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement a érigé un véritable mur entre la population et les chercheurs, financés à même les fonds publics.

La lettre témoigne de la transformation, depuis 2006, de la communication des résultats scientifiques des chercheurs fédéraux dans les opérations de relations publiques.

Laissez-moi citer un passage de la lettre :

Malgré les promesses de transparence formulées par votre gouvernement majoritaire, les scientifiques fédéraux n'ont toujours pas le droit de s'adresser aux journalistes sans le consentement des agents de relations avec les médias. Les délais pour obtenir des entrevues sont souvent trop longs et incompatibles avec l'ordre du jour des médias. Les journalistes se voient régulièrement refuser des entrevues sans raison justifiée. De plus en plus, les journalistes renoncent tout simplement à essayer de s'entretenir avec des scientifiques fédéraux, alors que ceux-ci subissent des pressions excessives dans une atmosphère dominée par le message politique.

Les études financées avec les fonds des contribuables ne doivent pas être au service de l'intérêt politique, mais plutôt de la science et du débat public, qui exige une libre circulation de l'information.

Pourquoi le gouvernement applique-t-il une politique visant à censurer ces chercheurs, une politique décrite tant par les scientifiques que par les médias?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, cette citation me rappelle une chose que mon père me disait : « Crois 98 p. 100 de ce que tu vois et seulement 4 p. 100 de ce que tu lis. »

Le fait est — et j'ai déjà répondu à cette question — que les ministres du présent gouvernement sont les principaux porte-paroles de leur ministère, tout comme l'étaient ceux du gouvernement

précédent. Les scientifiques partagent leurs documents de recherche et publient les résultats de leurs recherches, et les scientifiques qui travaillent pour le gouvernement du Canada accordent des centaines d'entrevues pour parler de leur travail. Par exemple, les scientifiques de Pêches et Océans Canada répondent, chaque année, à environ 380 appels des médias sur des questions scientifiques. L'année dernière, les fonctionnaires d'Environnement Canada ont accordés plus de 1 200 entrevues aux médias, dont plus de 325 ont été données par des scientifiques du ministère. Je crois donc que l'entrée en matière de la question du sénateur est fautive, tout comme les accusations qui ont été portées.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, ce n'est pas moi qui porte ces accusations. Cette lettre adressée au premier ministre a été envoyée et est signée par : le président de l'Association des communicateurs scientifiques du Québec, la présidente de l'Association science et bien commun, le président des Canadian Journalists for Free Expression, le président de la Canadian Science Writers' Association, le directeur général de la Fédération mondiale des journalistes scientifiques et le président de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. Ce sont six organisations professionnelles qui réclament une révision de la politique de communication du Canada.

Quand le gouvernement agira-t-il avec la transparence qu'il a promise en révisant sa politique de communication afin de restaurer la liberté d'expression des chercheurs fédéraux canadiens?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, je me demande si le même groupe a envoyé une lettre semblable au gouvernement précédent, parce que ce sont les ministres du gouvernement qui sont principalement responsables de parler au nom de leur ministère et cela n'a pas changé. C'est le cas pour le présent gouvernement; c'était le cas pour le gouvernement Martin, bien qu'il ait été éphémère; et c'était aussi le cas pour le gouvernement Chrétien.

Je dirais simplement aux signataires de cette lettre qu'ils devraient vérifier les faits parce qu'ils ne disposent évidemment pas des bons renseignements, et les statistiques que j'ai mentionnées parlent d'elles-mêmes. De nombreuses entrevues ont été données et les scientifiques ont un accès direct aux médias. Les signataires devraient donc peut-être vérifier les faits avant d'écrire des lettres pour demander des changements de politiques.